## OUVERTURE DE LA 7º SESSION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES

Allocution du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. L.B. Pearson, à l'occasion de son élection comme président de la 7° session de l'Assemblée générale des Nations Unies.

JE TIENS d'abord à dire à mes collègues des diverses délégations combien je suis sensible à l'insigne honneur qu'ils ont bien voulu me faire. Je m'efforcerai de mériter votre confiance et de m'acquitter à votre satisfaction des fonctions présidentielles. Je me rends compte qu'en confiant cette charge à un Canadien, vous n'avez pas considéré ma personne, mais plutôt voulu reconnaître le vif désir de mon pays de poursuivre les buts des Nations Unies et de remplir loyalement ses obligations d'État membre.

Mes distingués prédécesseurs ont donné un magnifique exemple d'impartialité et de compétence. Vous me permettrez sans doute de mentionner d'une façon plus particulière celui à qui je succède immédiatement, M. Padilla Nervo, qui a rempli cette charge avec tant de distinction.

Dans l'exercice de la présidence, il m'arrivera sûrement de commettre des erreurs, mais soyez assurés que ces erreurs ne seront le fait ni des préjugés, ni de la partialité.

C'est la première fois que l'Assemblée se réunit à son siège permanent. Nous sommes grandement redevables à tous ceux qui, par leur talent, leur travail et leurs ressources, ont contribué à l'érection de ces bâtiments impressionnants, je dirai même éblouissants, dont l'aménagement rendra désormais nos travaux beaucoup plus faciles. L'architecture de notre nouveau siège, dont une partie se dresse vers le ciel et l'autre est assise solidement sur le sol, constitue à mon sens un heureux symbole. J'imagine qu'il doit être difficile, pour les architectes, de concilier ces deux éléments; mais la tâche est plus difficile encore lorsqu'on la transpose sur le plan de la politique et des affaires internationales.

Il serait vain de prétendre que vous m'avez assigné une tâche facile ou ne sortant pas de l'ordinaire. Les présidents des Assemblées antérieures ont parlé sans ambages de l'atmosphère de tension et de crise dans laquelle se sont déroulées ces sessions. Ainsi traduisaient-ils l'inquiétude profonde et persistante que nous ressentons en face des problèmes complexes et parfois insolubles qui sollicitent notre attention. L'échec auquel ont abouti nos efforts a plongé le monde dans la crainte, et l'histoire nous enseigne que la crainte a toujours été une source d'antagonismes et même de haines, et le signe avant-coureur des conflits.

Ainsi en va-t-il à notre époque. Pour éviter l'ultime tragédie que serait la guerre, nous devons dissiper les lourds nuages de tension et d'anxiété en trouvant, dans l'action internationale, une solution aux problèmes actuels qui permette aux peuples et aux gouvernements de vivre ensemble, sinon sur un pied d'amitié, du moins dans un esprit de tolérance et de compréhension mutuelles. Aucun organisme, aucune institution, aucune procédure ne peuvent remplacer l'Organisation des Nations Unies dans la recherche de cette solution.

L'Assemblée manquerait donc à sa mission de paix, si elle ne saisissait toutes les occasions d'atténuer les craintes qui hantent nos esprits et les animosités qui grondent souvent dans nos cœurs.

La tâche ne sera pas facile, car c'est en face d'une crise intérieure que se trouve l'Assemblée générale de 1952. Les efforts tentés par les Nations Unies en vue de conclure un armistice en Corée à des conditions honorables, — les seules acceptables, — demeurent vains et infructueux. Les Nations Unies n'ont donc pu aborder le règle-

plu tice abo de l'ag

me tâc

un à c res

ma et naî nat

obs sab mo: sav

> pro tior ces

ou :

viol

gra un mai pay

les vei nat me

gue sac

Oct